Canton du Valais

COMMUNE DE SALVAN

Plan des zones réservées

selon les art. 19 LcAT et 27 LAT

Echelle 1:4 000

Décidé par le Conseil municipal en séance du 5 juillet 2021

Le Président

Le Secrétaire

Version : Enquête publique			
Date	Projeté	Dessiné	Contrôlé
05.07.2021	AFD	VA	AFD
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---

Source : Office fédéral de topographie
Reproduction autorisée par le CC GEO - canton du Valais

Auteur du projet :

bisa aménagement du territoire

Av. du Rothorn 10
3960 Sierre
+41 27 451 75 75
info@bisasierre.ch

K:\BISA\PROJETS\ArcView\SAVA\PlanSectorPAZ_ZonesReservees.mxd

Document 1 / 2

Légende

Affectation du sol

- Zones réservées selon les art. 19 LcAT et 27 LAT (9,1 ha)

Zones à bâtir en vigueur

- zone de village
- zone d'extension de village
- zone d'habitation de moyenne densité
- zone d'habitation de faible densité - 1
- zone d'habitation de faible densité - 2
- zone mixte résidentielle, commerciale et touristique "Les Marais"
- zone mixte touristique, résidentielle et commerciale "Pré du Four"
- zone mixte touristique, résidentielle et commerciale "Danfieu"
- zone mixte touristique, résidentielle et commerciale "Sous le lac/Nord-Est"
- zone mixte touristique, résidentielle et commerciale "Sous le lac/Sud-Ouest"
- zone mixte touristique d'int. gén., résidentielle et commerciale "Sous le lac/Planie Cliff"
- zone mixte touristique et commerciale "La Creusaz/Est"
- zone touristique de logements collectifs "La Creusaz/Nord"
- zone de résidence secondaire de faible densité "La Creusaz/Ouest"
- zone mixte touristique d'int. gén., de détente, résidentielle et commerciale "Planajeur"
- zone artisanale - 1
- zone artisanale - 2
- zone de constructions et d'installations publiques
- zone de camping-caravaning résidentiel de "La Médettaz"
- Zones à aménager

Autres affectations

- zone de dépôt de matériaux de la déchetterie de "Vouarin"
- zone de dépôt de matériaux inertes et du centre de tri de "Fontanil"
- zone de dépôt et de recyclage de matériaux inertes de "Planajeur"
- zone d'extraction et de dépôt de matériaux
- zone non affectée provisoirement
- zone de mayens

Zones agricoles

- zones agricoles
- Zones incultes

Domaine skiable

- zone destinée à la pratique des activités sportives pour le domaine skiable

A titre indicatif

Zones de protection des eaux souterraines

- zone S1, approuvée
- zone S2, approuvée
- zone S3, approuvée
- zone S2, provisoire
- zone S3, provisoire
- Cours d'eau, plans d'eau
- Aire forestière
- Remontées mécaniques
- Limite communale

1:10 000

Plan Jolat
Grand Tête
La Mesade
Dallet
Vallon de Van
Les Foyires
Savenet
St Marcel
Charmey

Jeur du Ban
Les Lettons
Les Planards
Rochers du Soir
Le Verarey
Jeur de la Combe
Sex des Crottes
Le Chantet
Le Tsepeley
Jeur des Loys
Jeur des Choumes
Crottes Blanches
Barme aux Lans
Le Temelet
La Fontaine
Les Creulets
Le Trient
Les Biales
Gorges du Triège
Châble du Riondet
Jeur Brûlée
Les Péseries
La Chaufa

2 565 500 | 2 566 000 | 2 566 500 | 2 567 000 | 2 567 500 | 2 568 000 | 2 568 500

1 108 500 | 1 108 000 | 1 107 500 | 1 107 000 | 1 106 500 | 1 106 000 | 1 105 500